



Le 6 juillet 2016

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 13 juillet 2016 à 20h en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 25 mai 2016.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Convention de coopération avec Saint Etienne Métropole pour la gestion des travaux d'entretien de voirie.
5. Convention de coopération avec Saint Etienne Métropole pour la gestion du service d'assainissement.
6. Convention avec Saint Etienne métropole pour la thermographie aérienne.
7. Fonds de concours pour les projets de voirie Saint-Etienne Métropole
8. Adhésion à l'UFCV pour les services petite enfance et périscolaire.
9. Acquisition des anciens bâtiments de l'ADAPEI pour la création d'un nouveau complexe sportif.
10. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 2 au budget principal exercice 2016 :
11. Indemnités de conseil versées au comptable public.
12. Approbation de la convention tri-partite à intervenir entre la Commune de Saint-Paul-en-Jarez, l'association « Centre Social de Saint-Paul-en-Jarez » et l'association « Construire Chantiers Educatifs Sauvagarde 42 » en vue de la mise en place d'un chantier éducatif été 2016.
13. Rapport annuel d'activités de la médiathèque.
14. Approbation du règlement de fonctionnement du service « Crèche/halte-garderie : A Petits Pas » à compter l'année scolaire 2016-2017.
15. Autorisation de signer des conventions avec d'autres communes dans le but de reloger les associations qui ne pourront pas utiliser la salle René Thomas pour la saison 2016/2017.
16. Plan de sauvegarde communal : présentation de l'organigramme de crise.
17. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCH

